



## Habilitation électrique : Personnel électricien Opérations d'ordre électrique en basse et haute tension B1(V), B2(V), B2V essai, BR, BC, H1(V), H2(V), H2V essai, HC

**Formation initiale - Durée en salle : 3 jours + Tavaux pratiques : 0,5 jour**

### Objectifs pédagogiques

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT et/ou HTA dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.

Connaitre les risques électriques et savoir s'en protéger

Préparer à l'habilitation électrique B1(V) B2(V) BR BC – H1(V) H2(V) HC

Etre capable d'effectuer en sécurité des travaux, des interventions de dépannage en BT, des manœuvres, des mesurages, des vérifications, des essais ou des consignations sur les installations électriques.

### Personnes concernées

Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques, appelé à effectuer ou diriger des travaux, des interventions sur les installations électriques

### Prérequis

Posséder des connaissances élémentaires en électricité

Connaissances des missions qui vont lui être confiées

Maîtrise de la langue française

### Moyens pédagogiques

Formation théorique avec supports power point, vidéos, contrôles continus.

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratiques en salle.

Présentation de composants et matériels électriques à but pédagogique.

Mise à disposition, manipulation de valises pédagogiques pour initiation aux risques électriques et aux interventions sur une installation électrique.

Formation pratique

- En salle : Mise en application sur maquettes pédagogiques spécialement conçues à cet effet
- En INTER : Mise en application sur des installations électriques pédagogiques HT/BT à disposition de la société 2ie Formation
- En INTRA : Mise en application sur les installations électriques HT/BT du client.

Animation par ALEXANDRE Patrice expérimenté en électricité, ayant assuré des maintenances dans le domaine de la HT, des vérifications initiales et périodiques des installations électriques.

Justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné.

Formé et qualifié à la pédagogie pour adulte

La société ne disposant pas de locaux personnels, les formations en inter-entreprise sont assurées dans des salles de location disposant d'un accès PMR

## Moyens permettant du suivre l'exécution de l'action

Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignée par le formateur  
Attestation individuelle de fin de formation

## Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

Contrôles oraux continus ou sous forme de jeux de rôles à mesure de l'avancement de la présentation  
Contrôle des connaissances théoriques au moyen d'un QCM et évaluation des savoir-faire à l'aide d'une mise en situation réelle sur le site du client ou dans les installations mise à disposition de la société 2ie Formation  
Mise en situation par des travaux de groupe (délivrance d'attestation de consignation)

## Documents remis

Attestation individuelle de fin de formation  
Livret spécifique et adapté au niveau d'habilitation visé.  
Un avis et un titre d'habilitation pré-renseigné sont adressés à l'employeur. Durée de validité recommandée selon NF C 18-510 3 ans  
Attestation de présence remise à l'employeur

En option contractuelle : Recueil de prescription électrique adapté au niveau d'habilitation visé, à fournir par l'employeur à tous les personnels habilités.

# PROGRAMME HABILITATION ELECTRIQUE OPERATION D'ODRE ELECTRIQUE ELECTRICIEN : B1(V) B2(V) essai BC BR - H1(V) H2(V) essai HC

## 1. THEMES EN COMMUN 4h00

- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Les documents applicables
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et ouillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

## 2. THEMES TECHNIQUES 4h00

- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité)
- Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage
- Equipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser

## 3. THEMES SPECIFIQUES B1(V), H1(V), B2 (v), H2(V), B2 (V) ESSAI, H2(V) ESSAI, 7h00

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Habilitation : symbole et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification

- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Equipements de travail utilisé : risques, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « essai »)

#### 4. THEMES SPECIFIQUES BC, HC 2h00

- Fonction des matériels électriques : coupe, protection, séparation
- Charge d'exploitation électrique, charge de travaux, rôle, instructions, échange d'information
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...

#### 5. THEMES SPECIFIQUES BR 3h00

- Limites des habilitations BR
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- Charges d'exploitations électriques : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
- Equipements de travail utilisé : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

#### 6. EVALUATION ET VALIDATION

- Evaluation en début de session des pré requis nécessaires pour pouvoir suivre la formation
- Evaluation des connaissances réalisées à la fin de chaque module Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré renseigné des symboles proposés par la formation
- Contrôle des connaissances assurées régulièrement tout au long du stage
- Tests théoriques informatisés ou écrits et tests pratiques

#### 7. MOYENS PEDAGOGIQUES

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités : diaporama...
- Salles adaptées
- Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 500 V et 1 000 V, sous gants, tapis isolant, nappes, cellules basse tension, VAT, matériel technique isolant, matériel de condamnation.

NOTA

Fréquence de recyclage préconisée par la NF C 18-510 et l'INRS : 3 ans  
Suivi annuel obligatoire par l'employeur par la NF C 18-510 et l'INRS : 1 an